**MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX**

Réutilisation ou réhabilitation d’ouvrages de bâtiment

**Cadre Mémoire Technique\_CMT**

NUMÉRO CONSULTATION / 2025\_STCharles\_TX\_TT

**Pouvoir adjudicateur exerçant la maîtrise d'ouvrage**

Ministère de l’Éducation Nationale, de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Rectorat de l’académie de Montpellier - Service Régional Académique de la Politique Immobilière (SRAPI). 31 rue de l’Université – 34000 Montpellier – Siret 173 404 302 000 15

**Représentant du Pouvoir Adjudicateur (RPA)**

Madame Sophie BEJEAN, Rectrice de la région académique Occitanie, Rectrice de l’académie de Montpellier, Chancelière des Universités par délégation du préfet de région, par arrêté en date du 12 février 2020. 31 rue de l’Université – 34000 Montpellier – Siret 173 404 302 000 15

**Objet du marché**

Travaux de reprises des toitures des ailes A4 et A5 du site Saint Charles, Université Paul Valéry Montpellier 3 à Montpellier\_ rue du professeur Henri Serre - 34000 Montpellier.

**Remise des offres**

Date limite de réception : 10 mars 2025 à 12 h 00 (mois M0)

L’offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction :

Critère technique **60 %**

Critère prix **40 %**

CRITERE.1 MÉMOIRE TECHNIQUE sur 60 points

* 1. MOYENS HUMAINS sur 10 points

Le candidat décrit les moyens humains affectés à la mission et l’organisation de l’équipe.

* Le candidat précise le personnel dédié pour le suivi de l’exécution des travaux, le suivi administratif ainsi que les études. Il en indiquera le nombre et les qualifications. Un organigramme général et les CV seront joints. Le candidat remplit également le tableau suivant :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| POSTE | NOMBRE | NOM  Qualification expérience |
| Responsable du chantier |  |  |
| Personnel d’encadrement |  |  |
| Personnel d’exécution |  |  |
| Personnel d’études |  |  |
| Personnel administratif |  |  |

* Le candidat présente les labélisations / qualifications de l’entreprise dans le tableau suivant :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Désignation  Label / Qualification | Certification par audit | NOM  De l’organisme certificateur |
|  | Oui /non |  |
|  | Oui /non |  |

* 1. MOYENS TECHNIQUES sur 10 points
* Le candidat décrit les moyens matériels affectés à l’opération dans le cadre de sa mission. (2 pages A4 maximum).
* Le candidat fournit une liste des chantiers similaires réalisés, de moins de 5 ans, assortis, dans la mesure du possible, d’une attestation de bonne exécution fournie par la maitrise d’œuvre (montant du marché, date et lieu d’exécution, mention « travaux effectués dans les règles de l’art et menés régulièrement à bonne fin conformément aux plans et cahiers des charges établis dans le respect des délais impartis ».
  1. APPRÉCIATION DES ENJEUX TECHNIQUES sur 15 points

Le candidat décrit les solutions proposées liés aux enjeux techniques de l’opération : méthodologie d’intervention, travail en site occupé, protection des ouvrages et équipements existants, gestion des relations avec les utilisateurs, suivi des échanges avec maitrise d’œuvre et maitrise d’ouvrage (désignation d’un responsable), démarche qualité et auto-contrôle, engagements pour les levées de réserves et SAV en GPA et garanties biennale et décennales (personnel dédié en nombre et qualification, délais d’intervention, plage horaire, modèle de fiche…) (4 pages A4 maximum)

* 1. CALENDRIER PREVISIONNEL sur 5 points

Le candidat transmet un planning d’intervention faisant ressortir par poste les délais d’exécution des tâches générales et les moyens affectés, proposition d’optimisation (1 page A3)

* 1. ENVIRONNEMENT HYGIÈNE ET SÉCURITÉ sur 10 points

Le candidat décrit ses propositions autour des enjeux environnementaux :

* Traçabilité de ses propres déchets de chantier, propositions de réemploi des matériaux, filière de récupération/ recyclage, ressourcerie … ;
* Mesures prises pour assurer la propreté régulière du chantier : référent propreté, définition du matériel de nettoyage/fréquence, … ;
* Mesures prises pour diminuer les nuisances (bruit, poussière, effluents…).

Le candidat décrit les dispositions prises pour assurer l’hygiène et la sécurité du personnel et des occupants conforme au PGC et proposition complémentaire (aspect écologique, fréquence de nettoyage, confort des compagnons, …) (4 pages A4 maximum)

* 1. QUALITÉ DES MATÉRIAUX ET FOURNITURES sur 10 points

Le candidat présente pour les principaux matériaux et fournitures qu’il propose les références, fiches techniques, documentation commerciale, dans le respect de la méthodologie de mise en œuvre prévue au CCTP. (4 pages A4 maximum)

Le représentant du candidat complète et signe le paragraphe suivant :

Je soussigné …………………………………………………………………

Représentant de l’entreprise………………………………………………..

m’engage à mettre en œuvre les matériaux et fournitures décrits ci-dessus. Pour les matériaux non renseignés, je m’engage par ailleurs à mettre en œuvre les matériaux et fourniture présentant les mêmes caractéristiques décrites dans le CCTP.

CRITERE.2 PRIX sur 40 points

La note "prix des prestations" est calculée = (Montant moins-disante basse/Offre du soumissionnaire) x 40 \*

\* 40 étant la note maximale

A la valeur prix sur 40 sera ajoutée la valeur technique sur 60 dont résultera une note finale sur 100.